

La plateforme pédagogique

C.P.E.

Le
petit



Baluchon

1. PRÉSENTATION DU CENTRE DE LA PETITE ENFANCE LE PETIT BALUCHON (1981) INC.	3
2. LA MISSION DU CPE	4
3. LA PLATEFORME PÉDAGOGIQUE DU CPE POUR SES INSTALLATIONS	5
4. LES VALEURS	5
a) L'autonomie	5
b) L'estime de soi (incluant la valorisation, le respect, la réalisation et le sentiment d'appartenance)	5
c) La créativité (s'éloigner des modèles)	6
d) La collaboration (faire ensemble dans un même but)	6
e) Le respect de soi	6
a) Le respect des autres	6
b) Le respect de l'environnement	6
5. L'ADAPTATION DE L'ENFANT ET SA FAMILLE AUX INSTALLATIONS DU CPE	6
6. LES MOYENS DE FAVORISER L'ADAPTATION DES ENFANTS ET DE LEUR FAMILLE À LA VIE AUX INSTALLATIONS DU CPE-	7
a) Établir un lien de confiance avec l'enfant	7
b) Respecter l'unicité de chaque enfant	7
c) Offrir un milieu de vie stimulant pour chaque enfant	8
7. L'APPROCHE ÉDUCATIVE PRIVILÉGIÉE	8
a) Résolution de conflits	9
b) Aménagement	9
8. L'ANIMATION DES DIFFÉRENTS MOMENTS DE VIE	9
9. LES MODES D'ANIMATION DES ACTIVITÉS ET DES ROUTINES	11
a) Les repas et collations	12
b) Sieste	12
c) Hygiène	12
d) Sorties extérieures et jeux physiquement actifs	13
e) Propreté	13
f) Sorties et activités éducatives	13
10. LA COLLABORATION ENTRE LE PERSONNEL ÉDUCATEUR ET LES PARENTS	13
a) Les outils de communication	14
b) Rencontres et informations aux parents	14
c) Babillard	14
11. LES RESSOURCES	14

Le féminin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

1. PRÉSENTATION DU CENTRE DE LA PETITE ENFANCE LE PETIT BALUCHON (1981) INC.

Le Centre de la Petite Enfance Le Petit Baluchon (1981) Inc. (ci-après : le « CPE ») est un organisme sans but lucratif et est géré par un conseil d'administration à majorité de parents utilisateurs. Ses administrateurs sont élus en assemblée générale au mois de septembre de chaque année. Le CPE offre des services de garde dans deux (2) centres de la petite enfance (ci-après : les « installations ») et coordonne aussi les services de garde offerts en milieu familial.

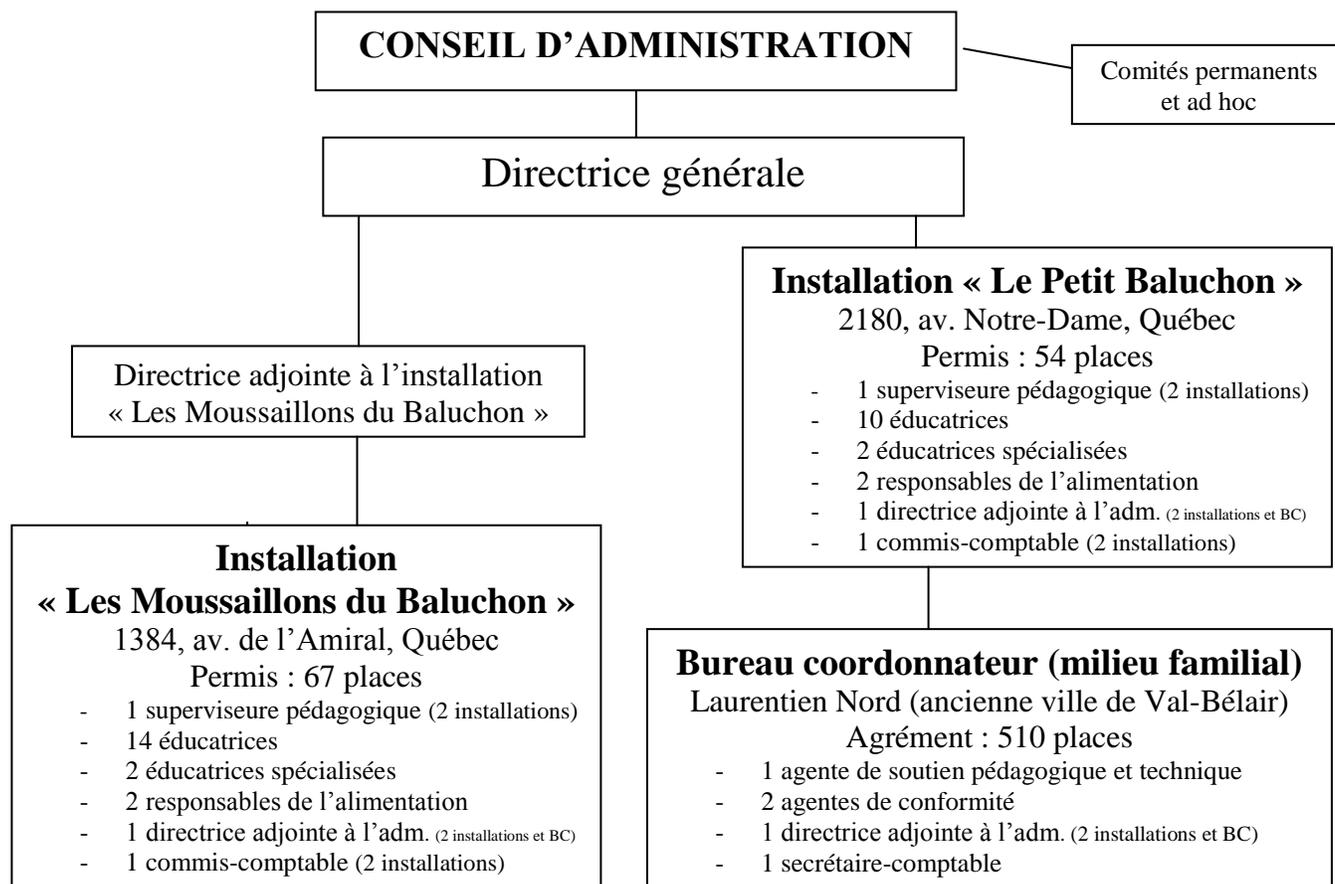
Le CPE existe depuis le 31 août 1981. Au départ, notre service de garde était situé dans les locaux de l'école Notre-Dame à L'Ancienne-Lorette. Nous avons vécu l'expérience d'une relocalisation lorsque la commission scolaire a décidé de reprendre ses locaux. Notre première installation de cinquante-quatre (54) places est située au 2180, av. Notre-Dame à Québec depuis 1989.

Au cours des années, nous avons ajouté le service de la pouponnière et fait l'acquisition du terrain adjacent afin d'agrandir le stationnement et la cour arrière.

En 1999, nous avons obtenu un permis de cinquante (50) places à développer en milieu familial. Notre nom d'organisme est passé de « Garderie » à « Centre de la petite enfance ». Le 1^{er} avril 2005, vingt-cinq (25) nouvelles places se sont ajoutées à notre volet milieu familial. Finalement, le 1^{er} juin 2006, nous sommes devenus « Bureau coordonnateur de la garde en milieu familial » pour l'ancien territoire de Val-Bélair, Laurentien Nord.

En janvier 2012, nous avons ouvert une deuxième installation de soixante-sept (67) places, au 1384, av. de l'Amiral à Québec. Nous détenons présentement un permis d'opération de cent vingt-et-une (121) places réparties dans deux (2) installations et un agrément de cent dix (510) places en milieu familial.

Voici l'organigramme détaillé du CPE:



2. LA MISSION DU CPE

Tel que mentionné précédemment, le CPE est un organisme sans but lucratif qui existe depuis 1981 et qui est géré par un conseil d'administration majoritairement formé de parents utilisateurs. Il offre des services de garde dans deux (2) centres de la petite enfance et coordonne aussi les services de garde offerts en milieu familial.

Les installations s'engagent à offrir des services de garde de qualité aux enfants de trois (3) mois à cinq (5) ans et est basé sur l'égalité des chances. Le personnel qualifié et expérimenté répond aux besoins des enfants en favorisant leur développement global tout en adoptant une approche familiale individualisée et une relation de confiance avec les parents. Les installations privilégient également l'accueil des enfants ayant des besoins particuliers. Un accompagnement spécialisé est offert à ces enfants en tenant compte de leurs besoins individuels ainsi que des capacités et des ressources qui sont disponibles.

Le volet milieu familial du CPE offre aux familles du secteur Val-Bélair l'accessibilité à des services de garde en milieu familial qui sont adaptés à leurs besoins. Dans le respect de leur statut de travailleuse autonome et ayant pour vision un développement de qualité toujours grandissant, le CPE offre aux personnes responsables des services de garde en milieu familial du soutien technique et pédagogique. Le CPE s'assure également de la conformité des milieux ainsi que du respect des règles du ministère de la Famille.

3. LA PLATEFORME PÉDAGOGIQUE DU CPE POUR SES INSTALLATIONS

La plateforme pédagogique est l'ensemble des positions que tous les membres (parents et éducatrices) d'un centre de la petite enfance adoptent pour mettre de l'avant une pédagogie commune concernant les valeurs fondamentales, les ressources humaines et les ressources matérielles.

4. LES VALEURS

Les choix et les actions que nous posons reflètent les valeurs éducatives privilégiées dans nos installations et définissent notre conception de l'éducation. Elles sont étroitement reliées à nos gestes et à nos pratiques. Nous devons donc les véhiculer dans notre quotidien.

Ces valeurs sont :

- L'autonomie;
- L'estime de soi;
- La créativité;
- La collaboration;
- Le respect (respect de soi, des autres et de l'environnement).

a) L'autonomie

C'est amener l'enfant à répondre à ses propres besoins et à demander de l'aide si nécessaire.

Les éducatrices stimulent les enfants tout en respectant leur rythme et les guident dans les défis qu'ils ont à relever. Elles encouragent l'autonomie sur plusieurs plans : alimentation, propreté, habillage, accomplissement des tâches quotidiennes et choix de leurs jeux, etc.

b) L'estime de soi (incluant la valorisation, le respect, la réalisation et le sentiment d'appartenance)

C'est amener l'enfant à reconnaître la valeur qu'il a dans différents domaines et à découvrir par le fait même ses forces et ses limites.

c) La créativité (s'éloigner des modèles)

C'est encourager la curiosité de l'enfant, son indépendance d'esprit, son désir de créer, d'inventer.

d) La collaboration (faire ensemble dans un même but)

C'est encourager les enfants à travailler à un but commun, les amener à partager et à s'entraider ainsi qu'à développer leur tolérance.

e) Le respect de soi

Le respect de soi au niveau physique : C'est encourager l'enfant à prendre soin de lui par la promotion de saines habitudes alimentaires et de l'activité physique au quotidien ainsi que par l'apprentissage de règles d'hygiène et de sécurité.

Le respect de soi au niveau émotif : C'est encourager l'enfant à reconnaître ce qui le différencie des autres et à s'accepter comme individu unique (ses différences physiques, ses habiletés, ses goûts, ses émotions, sa culture).

a) Le respect des autres

C'est amener l'enfant à développer ses compétences sociales pour être en mesure d'entrer en relation et résoudre ses conflits avec les autres enfants de façon harmonieuse.

b) Le respect de l'environnement

C'est amener l'enfant à prendre soin des jouets et du matériel et l'encourager à ranger les jouets après utilisation. C'est aussi sensibiliser l'enfant à la protection de l'environnement par la récupération et le compostage et en évitant le gaspillage.

5. L'ADAPTATION DE L'ENFANT ET SA FAMILLE AUX INSTALLATIONS DU CPE

La qualité de l'accueil de l'enfant et de sa famille est pour nous le point de départ d'une adaptation réussie aux installations du CPE. Pour bien accueillir l'enfant et sa famille, nous posons les actions concrètes suivantes :

- Au moment de la visite, permettre un échange entre l'éducatrice et les parents afin de mieux connaître l'enfant et les parents.
- Recueillir des informations auprès des parents pour tracer le portrait de l'enfant, ses goûts, ses besoins, ses habitudes de vie.
- Permettre à l'enfant d'avoir accès à un objet personnel qui le rassure, selon ses

besoins (toutou, doudou, etc.).

- Favoriser une entrée progressive de l'enfant au CPE.
- Permettre aux parents de prendre des nouvelles de leur enfant dans la journée, au moment de son intégration au CPE.
- Échanges quotidiens avec les parents dans un esprit de collaboration.
- Remise à chaque parent du document d'accueil personnalisé dans lequel l'éducatrice se présente et communique ses objectifs pédagogiques. Elle y présente également l'horaire de la journée ainsi que le calendrier des sorties prévues dans l'année.
- Rencontres de parents deux (2) fois par année ou selon le besoin.
- Préparation d'activités favorisant le sentiment d'appartenance aux groupes (participation des parents à une activité d'accueil, affichage pour la présentation des groupes, thématique de la famille, partage de livres, etc.).

6. LES MOYENS DE FAVORISER L'ADAPTATION DES ENFANTS ET DE LEUR FAMILLE À LA VIE AUX INSTALLATIONS DU CPE.

- a) Établir un lien de confiance avec l'enfant
- b) Respecter l'individualité de chaque enfant
- c) Offrir un milieu de vie stimulant pour chaque enfant

a) Établir un lien de confiance avec l'enfant

Pour l'enfant, le fait d'être compris et respecté dans ses besoins et de se sentir apprécié, accepté et valorisé par les personnes significatives lui apporte la sécurité intérieure nécessaire à son développement. La sécurité intérieure et la confiance lui permettent de développer des rapports positifs avec les autres et de prendre sa place au sein du groupe. L'éducatrice est authentique avec l'enfant, lui montre un réel intérêt.

L'éducatrice favorise l'adaptation du poupon en lui offrant une qualité de présence dans ses routines de vie. Par sa disponibilité et sa proximité physique avec lui dans ses soins quotidiens, par ses regards, ses paroles et ses sourires, l'éducatrice crée un lien d'attachement fort avec le bébé.

L'éducatrice donne du temps autant aux poupons qu'aux enfants plus grands pour explorer leur nouvel environnement. Elle met en place des routines stables et utilise différents outils pédagogiques pour faciliter son adaptation et soutenir ses apprentissages à la vie en collectivité (photos de l'enfant, de sa famille et des éducatrices qui prennent soin de lui à l'installation concernée du CPE, routine quotidienne en image, album de photos du groupe d'appartenance, etc.).

b) Respecter l'unicité de chaque enfant

L'enfant est l'élément central du service de garde. Il y arrive avec ses aptitudes, ses

expériences au sein de sa famille et de la communauté. Nous devons donc voir l'enfant comme un être à part entière avec sa personnalité, son tempérament, ses forces, ses limites et ses besoins particuliers, tenir compte de son rythme de développement et lui offrir le soutien et les ressources nécessaires.

Pour répondre aux besoins du bébé et de l'enfant, les éducatrices observent et adaptent l'environnement physique, les routines, les activités et le matériel en les faisant évoluer selon les besoins de chacun des enfants.

c) Offrir un milieu de vie stimulant pour chaque enfant

Selon nous, l'enfant qui s'engage dans une activité le fait avec tout son être. Il utilise simultanément ses capacités physiques, intellectuelles, affectives et sociales. L'intervention éducative ne porte donc pas essentiellement sur chacun des aspects constituant l'enfant, mais plutôt sur l'ensemble de sa personne et de son environnement. En adoptant une approche écologique, nous nous efforçons d'établir des liens entre les activités proposées aux installations du CPE et les différentes expériences de vie de l'enfant, tant dans sa famille que dans sa communauté (visite de la bibliothèque, du parc municipal, de la piscine, de la ferme à proximité des installations du CPE et participation aux activités d'organismes municipaux, etc.).



7. L'APPROCHE ÉDUCATIVE PRIVILÉGIÉE

« Dans un climat d'intervention démocratique, les éducatrices tout comme les enfants considèrent les problèmes, les erreurs, les conflits comme **des situations positives d'apprentissage actif**.¹ »

C'est à travers les petits moments de vie aux installations du CPE, les différentes routines et les activités que nous encourageons les enfants de tous les groupes à :

- * Faire des choix;
- * Interagir avec les gens et leur environnement;
- * Développer la réflexion, la créativité et l'initiative;
- * Trouver des réponses à leurs questions et des solutions à leurs difficultés;
- * Résoudre leurs conflits.



De plus, nous accordons davantage d'importance à l'effort, au cheminement de l'enfant pour atteindre son but qu'à la quantité et qu'au produit fini.

¹ «Partager le plaisir d'apprendre» / Guide d'intervention éducative au préscolaire

a) Résolution de conflits

Les enfants sont encouragés à régler eux-mêmes leurs conflits sous la supervision de l'éducatrice. Celle-ci observe, écoute et intervient seulement en cas de nécessité afin de permettre aux enfants d'avoir confiance en leur capacité à résoudre leurs conflits. Lorsque l'éducatrice intervient, elle permet aux enfants d'exprimer leurs émotions, leurs besoins et leur point de vue. Elle les encourage à trouver des solutions, explique les conséquences et propose au besoin des pistes.

b) Aménagement



Nos aires de jeux, intérieures et extérieures, sont aménagées de façon à favoriser le développement global de l'enfant. Chaque local offre différents coins d'activités adaptés selon l'âge des enfants : expression plastique, blocs, manipulation, symbolique, coin doux et de lecture. D'autres coins peuvent s'ajouter durant l'année. Nous les appelons les coins polyvalents (menuiserie, sciences, eau et sable, épicerie, etc.). Les jeux et le matériel sont accessibles et identifiés afin d'inciter l'enfant à explorer, à développer son autonomie et à faire des choix.

8. L'ANIMATION DES DIFFÉRENTS MOMENTS DE VIE

Le processus de l'intervention éducative

*Il est bon de rappeler que le rôle des installations du CPE est éducatif et non scolaire. **C'est par le jeu et l'exploration** que l'enfant découvre son univers, le comprend et apprend à le maîtriser.*

L'éducatrice **observe** l'enfant pour mieux le connaître et soutenir son développement global. Elle **planifie** des activités touchant toutes les dimensions de son développement (affectif, physique/moteur, social/moral, cognitif et langagier). Elle **enrichit** l'environnement pour susciter l'intérêt de l'enfant et **stimule** son développement selon ses goûts et ses besoins. Elle **prévoit le matériel et le déroulement des activités dans une atmosphère d'harmonie et de plaisir**. Elle **accompagne** l'enfant tout au long de la journée dans ses apprentissages et ses résolutions de conflits et le **guide** lorsqu'il rencontre une difficulté.

L'éducatrice favorise le développement de toutes les dimensions du développement du poupon et de l'enfant puisqu'elles sont interreliées. Il est donc indispensable que les éducatrices possèdent des connaissances approfondies du développement de l'enfant.

DIMENSION AFFECTIVE

- L'éducatrice répond adéquatement aux besoins physiques et émotifs des enfants.
- Elle met en place une routine stable, rassurante et prévisible pour l'enfant.
- Elle crée des relations chaleureuses et amicales avec les enfants pour favoriser le lien d'attachement et le sentiment d'appartenance au groupe.
- Elle aide l'enfant à se reconnaître comme une personne unique, à reconnaître sa valeur.
- Elle aide l'enfant à reconnaître et exprimer ses besoins, ses émotions et à s'affirmer.
- Elle met en place des stratégies éducatives pour amener l'enfant à relever des défis à sa mesure et développer la confiance en sa capacité à relever de nouveaux défis.

DIMENSIONS SOCIALE ET MORALE

- L'éducatrice favorise l'apprentissage des règles de vie de groupe de façon ludique.
- Elle informe le parent et les implique dans le respect des règles de vie des installations du CPE.
- Elle soutient l'enfant dans sa résolution de conflit avec des outils pédagogiques.
- Elle apprend aux enfants à collaborer aux petites tâches quotidiennes (aider l'éducatrice à ranger les jouets, aller chercher son chapeau, distribuer du matériel, etc.).
- Elle crée des occasions de faire participer les enfants à des activités en collectivité (fêtes aux installations du CPE, heure du conte à la bibliothèque, visite du musée, etc.).
- Elle sert de modèle pour les enfants dans le respect des différences (accueil des enfants avec des besoins particuliers, multiculturalisme, etc.).

DIMENSION LANGAGIÈRE

- L'éducatrice utilise les mots justes pour nommer les objets ou des situations moins concrètes pour l'enfant (ex. : « Ton ami a du chagrin. »).
- Elle décrit verbalement aux poupons les actions qu'elle pose et répond aux babillages du bébé.
- Elle utilise les comptines et le chant pour développer le vocabulaire et la conscience phonologique.
- Elle présente quotidiennement aux enfants des imagiers et des contes.
- Elle reformule au besoin pour amener l'enfant à bien prononcer certains mots plus difficiles.
- Elle utilise la lecture interactive enrichie.
- Elle encourage les échanges verbaux entre les enfants au moment des jeux et des routines (jeux de rôles, causeries, échanges spontanés aux repas, etc.).

DIMENSIONS PHYSIQUE ET MOTRICE

- L'éducatrice présente des activités sensorielles et motrices.
- Elle prévoit l'aménagement physique pour permettre une liberté de mouvements.
- Elle favorise les activités motrices de grande intensité à l'intérieur et à l'extérieur à tous les jours.
- Elle respecte le rythme du bébé et de l'enfant en lui offrant des défis de motricité à leur mesure, dans un endroit sécuritaire.
- Elle amène l'enfant à prendre conscience de son corps.
- Elle met à la disposition des enfants du matériel et prépare des activités favorisant la grande motricité (bloc moteur) ainsi que la motricité fine (encastrement, crayons, ciseaux, etc.).
- Elle amène les enfants à découvrir et à participer à différentes activités sportives.

DIMENSION COGNITIVE

- L'éducatrice offre aux enfants du matériel et favorise les activités libres de découverte. Elle amène les enfants à réfléchir et à émettre des hypothèses et les aide à trouver leur propre solution au lieu de leur donner la réponse.
- Elle offre aux enfants un environnement naturel riche qui offre plusieurs possibilités de découvertes.
- Elle met à la disposition des enfants du matériel polyvalent leur permettant d'être créatifs dans son utilisation.
- Elle pose des questions et amène les enfants à faire des inférences au moment de la lecture.
- Elle propose des activités d'éveil à la littératie, à la numératie et aux sciences.

Par exemple, dans une thématique sur la famille, l'éducatrice peut proposer une activité culinaire comme la préparation de biscuits avec la grand-maman d'un enfant du groupe. Les dimensions alors touchées par cette activité sont affectives, sociales, cognitives, langagières et motrices.

- ⇒ Sur le plan affectif et social, les enfants développent un lien chaleureux avec la grand-maman et peuvent faire des liens avec leur propre famille. Ils pourront également partager avec les membres de leur famille le fruit de leur travail.
- ⇒ Sur le plan cognitif, ils apprennent les règles d'hygiène et plusieurs notions de numératie (mesures, quantités, raisonnement pour la réalisation de leur recette).
- ⇒ Sur le plan langagier, ils apprennent le vocabulaire en lien avec l'activité et peuvent poursuivre les échanges verbaux avec les pairs et leurs parents par le chant et les contes et participer à la préparation d'un livre de recettes avec images et mots que les enfants apportent à la maison.
- ⇒ Sur le plan moteur, l'enfant est encouragé à manipuler des ingrédients ayant des textures différentes. Tous ses sens sont mis en éveil : sentir, toucher, voir et goûter).



9. LES MODES D'ANIMATION DES ACTIVITÉS ET DES ROUTINES

- ⇒ En petit groupe : l'activité est proposée aux enfants par l'adulte;
- ⇒ En grand groupe : l'activité est proposée par l'adulte et s'adresse à plus d'un groupe d'enfants (causerie, histoire, etc.);
- ⇒ En jeux libres : le choix du matériel et de l'activité est fait par l'enfant;
- ⇒ En ateliers : dans un premier temps, l'enfant prend connaissance du matériel mis à sa disposition et choisit l'activité qu'il souhaite entreprendre. Après avoir réalisé son activité, il fait un retour avec l'adulte sur l'expérience qu'il vient de vivre, le plaisir, les intérêts qu'il y a trouvés, les difficultés qu'il a pu rencontrer et les solutions apportées.

La période des ateliers peut commencer à se vivre lorsque l'éducatrice considère que les enfants de son groupe sont prêts à vivre de telles activités.

L'éducatrice ajoute du matériel pour les ateliers à la suite des observations qu'elle fait des enfants, de leurs intérêts et des petits défis qu'ils ont à relever. Elle est attentive aux besoins des enfants et adapte le rythme des activités plus calmes et physiquement actives, tout au long de la journée.



Les routines (hygiène, habillage, repas, etc.) sont également de grandes sources d'apprentissage et sont souvent accompagnées d'une petite chanson.

a) Les repas et collations



Les périodes des repas et des collations sont l'occasion pour les enfants d'échanger à propos de leurs goûts, de mettre des mots sur les aliments (les saveurs, les textures, les arômes, etc.). L'éducatrice profite de ces moments pour faire à découvrir aux enfants des nouveaux aliments. Elle utilise des outils pédagogiques faisant la promotion d'une saine alimentation (Ex. : Pat le mille-pattes, le Grand livre des petits chefs, le bac d'ateliers de cuisine, etc.). Elle favorise un climat harmonieux et respecte les goûts et l'appétit des enfants. Ainsi, l'effort à goûter est autant valorisé que le fait d'avoir tout mangé. Le dessert est donné à tous les enfants peu importe la quantité de nourriture qu'ils ont mangée, puisqu'aux installations du CPE, le dessert est aussi nourrissant que le plat principal. Le CPE fait la promotion de saines habitudes alimentaires en offrant aux enfants des menus équilibrés incluant une variété d'aliments sains. Sur le site Internet du CPE, plusieurs liens sont accessibles pour les parents pour faire la promotion d'une saine alimentation.

b) Sieste

Une période de repos ou de relaxation est prévue tous les jours, pour tous les groupes d'enfants des installations du CPE. C'est un moment tout en douceur et en tendresse où le besoin de sommeil de chacun est respecté.



c) Hygiène



Les éducatrices inculquent aux enfants de bonnes habitudes d'hygiène en leur demandant de se brosser les dents après le dîner (sans dentifrice pour les 23 mois et moins), à se laver les mains avant chaque collation et repas ainsi qu'après avoir utilisé les toilettes.

d) Sorties extérieures et jeux physiquement actifs

Si le temps le permet, nous allons dehors tous les jours afin de permettre aux enfants une plus grande liberté de mouvement et d'être physiquement actifs dans leurs jeux.



Le CPE priorise l'achat de matériel favorisant la grande motricité pour permettre les jeux physiquement actifs à l'intérieur de façon quotidienne. Une salle de motricité permet les jeux de grande intensité physique à l'installation Les Moussaillons du Baluchon.

e) Propreté

La désinfection des jouets et des locaux est effectuée selon les normes du ministère de la Famille.

f) Sorties et activités éducatives

En cours d'année, des sorties sont proposées pour l'ensemble des groupes et les parents (Ex : cabane à sucre, cueillette de pommes, visite des petits animaux de la ferme ou autres).



Des animations sont également offertes aux enfants afin de souligner des événements spéciaux ou approfondir différents thèmes.

Chacune des installations du CPE possède sa boîte de partage de livres « Croque-livres » et est abonnée à la bibliothèque municipale afin de favoriser l'intérêt des enfants pour la lecture tant à la maison, qu'aux installations.

Des sorties éducatives, culturelles et sportives sont prévues mensuellement pour les groupes de 4 ans (Ex. : le musée, la piscine, le gymnase, la bibliothèque municipale, etc.).

10. LA COLLABORATION ENTRE LE PERSONNEL ÉDUCATEUR ET LES PARENTS

L'enfant se sent en confiance lorsqu'il sent ses parents confiants.

La collaboration entre le personnel et les parents est essentielle. Elle est basée sur une relation de confiance, de respect et de partenariat.

Les besoins de part et d'autre sont exprimés. Une bonne communication avec les parents, nous aide à répondre aux besoins de l'enfant, à mieux le comprendre.

Pour faciliter l'adaptation et l'intégration de l'enfant aux installations du CPE, nous

préconisons une intégration progressive de l'enfant dans son nouveau milieu de vie.

a) Les outils de communication

La communication peut se faire oralement ou par écrit. Il est possible pour les parents d'échanger avec l'éducatrice de leur(s) enfant(s) en début et en fin de journée.

Les parents peuvent aussi rejoindre l'éducatrice par téléphone ou par courriel. Chaque éducatrice précisera avec les parents le moment idéal pour la contacter dans la journée. L'utilisation du journal de bord par courriel « Amigest » permet à l'éducatrice et aux parents des échanges rapides, confidentiels et quotidiens qui favorisent le partage d'informations et la collaboration. Les parents ont également un accès sécurisé sur le site Internet du CPE leur permettant d'accéder à différentes sources d'informations.

b) Rencontres et informations aux parents

En début d'année, un petit guide d'accueil est remis à tous les parents pour donner les informations générales, telles que l'horaire de travail, les interventions privilégiées par l'éducatrice, la communication parents-éducatrices, les objectifs pédagogiques, les règles de fonctionnement, la santé et la sécurité de l'enfant, l'horaire quotidien et les règles de vie aux installations du CPE. Les parents des groupes d'enfants de quatre (4) ans reçoivent également le calendrier des sorties culturelles et sportives prévues dans l'année.

Durant l'année, une (1) à deux (2) rencontres individuelles selon le besoin peuvent être proposées aux parents. L'éducatrice fait part au parent du fonctionnement en général de l'enfant, de ses forces et des défis que celui-ci doit relever.

c) Babillard

Un tableau est situé à l'entrée des installations sur lequel est affichée l'information de dernière minute concernant les maladies infectieuses qui y sont présentes, les différentes ressources offertes aux parents, la programmation des activités et des sorties éducatives ainsi que le méli-mélo.

11. LES RESSOURCES

L'éducatrice bénéficie de deux (2) heures de planification par mois pour la pédagogie. Elle analyse sa cueillette mensuelle d'observations des enfants. Elle planifie par la suite ses activités et prévoit également la rotation du matériel en tenant compte des goûts, des intérêts et des défis à relever de chaque enfant.

Le personnel éducateur assiste à des réunions mensuelles animées par la superviseure pédagogique en collaboration avec la directrice générale. Le but de ces réunions est d'aider les éducatrices à comprendre et à appliquer un programme éducatif, à uniformiser leur approche auprès des enfants et des parents assurant ainsi la qualité du service.

Afin de soutenir les membres du personnel dans leur cheminement, une évaluation annuelle de ces derniers est prévue avec la directrice générale et/ou la directrice adjointe à l'installation.

Le CPE offre également aux équipes de travail de ses installations la possibilité de suivre des formations et de s'impliquer à l'intérieur de différents comités.

Nos installations accueillent régulièrement des stagiaires. Elles nous permettent de nous ouvrir aux changements et de partager la grande expertise de nos éducatrices.

Nos deux (2) installations donnent priorité aux enfants ayant des besoins particuliers, l'objectif étant de donner une chance égale à tous les enfants. L'allocation du ministère de la Famille pour l'intégration d'un enfant ayant des besoins particuliers en service de garde vient s'ajouter à l'allocation de base destinée aux enfants dont la déficience a été attestée, soit par un professionnel de la santé reconnu par le ministère ou par l'attestation de la Régie des rentes du Québec confirmant le supplément pour l'enfant handicapé. Nous pouvons accueillir un maximum de neuf (9) enfants à besoins particuliers par installation.

Un rapport d'évaluation annuelle de l'enfant ainsi que les pièces justifiant l'utilisation des montants reçus pour favoriser son intégration figurent au dossier, dans une perspective de reddition de comptes par le CPE pour permettre de suivre l'évolution de l'enfant.

Afin de soutenir les enfants et les éducatrices dans l'intégration des enfants ayant des besoins particuliers, nous utilisons les services d'éducatrices spécialisées.

Le CPE profite également des services offerts par le CIUSSS (Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale) : infirmière, orthophoniste, Programme petite enfance (service d'aide à l'enfant dans son milieu), nutritionniste, travailleuse sociale et psychologue). Le CPE travaille également en partenariat avec le CRDI et l'IRDPO pour soutenir les éducatrices spécialisées travaillant avec les enfants qui ont des besoins particuliers. Ces intervenants offrent leur soutien à l'équipe, aide à cibler et à répondre adéquatement aux besoins de l'enfant et du parent.